

■ **BPL SA**, à Fribourg, achat, vente, détention, gestion et administration de participations dans des sociétés de service, etc. (FOSC du 30.06.2000, p. 4431). Meylan Robert, secrétaire inscrit, et Blameuser Marguerite, administratrice inscrite, maintenant domiciliée à Genève, ont maintenant tous deux la signature collective à deux sans restriction. Procuration collective à deux est conférée à Grosfillier Philippe, de Le Grand-Saconnex, à Genève, et à Kiliaridis Constantin, de Lausanne, à Crans-près-Céligny.

Journal no 3349 du 02.09.2003  
(01161732 / CH-217.0.136.707-7)